

# **SAINT JULIEN DE CIVRY**

## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 15 NOVEMBRE 2018 A 20H30**

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. ROUX Didier, Maire

**Présents** : Didier ROUX - Paul Sage - Patrice MAILLY - André TREMEAUD - Jean-Marie JOBARD – Serge BERTILLOT - Armand BRIGAUD - Jean-Marc DURY - Hubert FENEON - Vincent FENEON - Marion GAIN - Valérie LACROIX - Valérie PILLOUX

**Procurations** : Valérie AUPECLE à Marion GAIN

**Absents** : Isabelle GILLES

**Secrétaire de séance** : Valérie LACROIX

**Date de convocation** : 9 novembre 2018

**Date affichage** : 12 novembre 2018

Lecture du Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du vendredi 19 octobre 2018, pas de remarque.  
Adopté à l'unanimité.

### **Délibérations** :

#### **1/ Attribution d'un fonds de concours à la Communauté de Communes du Charolais :**

Le Conseil Municipal adopte le principe d'attribution d'un fonds de concours à La Communauté de Communes du Charolais pour la prise en charge des frais d'entretien des locaux de la micro crèche comme il en avait été décidé lors du transfert de la compétence de la petite enfance en janvier 2010.

Un fonds de concours de 3 763.89 euros pour l'année 2018 est attribué par la commune à la communauté de communes pour 221 heures de ménage effectuées à la Micro-Crèche.

**14 voix pour.**

#### **2/ Vente d'extincteurs âgés de plus de 10 ans :**

Le Maire, Didier ROUX rappelle que la commune a acheté 7 extincteurs neufs (564 euros TTC) pour remplacer 7 extincteurs âgés de plus de 10 ans. Il indique aussi que ces vieux extincteurs peuvent être mis au rebut mais qu'ils peuvent encore servir à des particuliers qui ont le droit de les garder 20 ans contre seulement 10 pour une commune.

Didier ROUX et Philippe RAVELLE CHAPUIS se déclarent intéressés d'en racheter au prix de 20 € pièce.

Didier ROUX quitte la salle de conseil municipal.

**13 voix pour.**

#### **3 / Cantine scolaire :**

La Communauté de Communes a accordé une subvention de 2 000 € à l'Association de la Cantine scolaire pour le renouvellement de certains équipements (lave-vaisselle, cuisinière et réfrigérateur). Le conseil s'engage sur une subvention de 1 500 € et prendra à sa charge les coûts liés à l'installation de ces appareils.

**14 voix pour.**

### **Questions diverses :**

#### **1/ Point sur le paiement des loyers des différents locataires à mi-novembre 2018 :**

L'état des loyers à la mi-novembre est présenté au conseil municipal.

## **2/ Accessibilité mairie : point sur la fin des travaux :**

Il reste à poser des capots sur la palissade vers la maison Simon, la plantation des arbustes à l'arrière et le seuil de la porte d'entrée en salle de réunion à modifier. L'architecte a relancé les entreprises.

## **3/ Plantation des massifs devant la mairie :**

Le rendez-vous a été fixé au samedi 17 novembre à 8h30 avec l'aide de Harm et Jay.

## **4/ Numérotation des habitations de dénomination des rues : création de commissions de travail :**

Les membres du conseil municipal constituent des groupes de travail pour préparer la dénomination des rues par hameaux. Une première réunion est planifiée jeudi 22 novembre à 20 heures.

Le projet sera présenté lors des vœux du maire et la population sera sollicitée pour participer aux commissions qui se répartiront les hameaux du village pour définir les appellations des routes et chemins de notre commune.

## **5/ Compte rendu du conseil école :**

La réunion a eu lieu le jeudi 8 novembre à 20h30.

Les effectifs transmis à l'inspectrice de l'éducation nationale sont de 76 enfants pour la rentrée de septembre 2019.

Il a été signalé de nombreuses fuites aux chéneaux du toit de l'école. L'entreprise Emorine passera.

## **6/ Avenir du café :**

L'annonce sera mise en ligne sur le site SOS Villages.

Les conseillers envisagent d'ouvrir le café de manière ponctuelle dans le printemps, au bénéfice des associations juliennes.

## **7/ Décorations du bourg pour les fêtes de fin d'année 2018 :**

La mise en place des décorations se fera le samedi 08 décembre à 9h30. Les habitants sont les bienvenus.

Rendez-vous à la mairie à 9h30 pour le café.

La livraison des sapins et leurs installations sont fixées au jeudi 6 décembre à 8h30.

Les illuminations seront posées avant le 8 décembre par l'entreprise CONECT.

## **8/ Vœux du maire :**

La cérémonie aura lieu le samedi 5 janvier 2019 à 20 heures à la salle paroissiale.

Les nouveaux habitants seront invités.

## **9/ Désignation de membres à la commission de contrôle du fichier électoral :**

Le maire explique qu'il a reçu le 31 octobre une circulaire du Préfet pour la mise en place d'une commission de contrôle des listes électorales à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019. Cette commission de contrôle s'assure de la régularité de la liste électorale.

Elle est constituée d'un membre du conseil municipal, d'un délégué désigné par le représentant de l'état dans le département et d'un délégué désigné par le président du tribunal de grande instance. Jean-Marc Dury est désigné pour représenter le conseil municipal.

## **10/ Cyclo-cross dans le bourg :**

La manifestation a été fixée le samedi 1<sup>er</sup> décembre 2018 à partir de 13h30.

La municipalité remettra 2 coupes aux différents vainqueurs.

## **11 / Stationnement gênant dans le centre du bourg :**

Des conseillers font remarquer que certains clients se garent mal devant le site multiservices. Ils empêchent parfois l'accès aux handicapés et gênent le croisement dans la rue et le passage tout autour de l'église. Il est rappelé que le parking sur le côté du site doit être privilégié. Le maire le rappellera lors de la présentation des vœux.

## **Questions diverses :**

### **1/ Bus scolaire communal :**

Le maire explique que pendant l'arrêt maladie du chauffeur du bus, la commune a loué un mini bus 9 places et Paul SAGE et Thierry BILLARD ont assuré les trajets.

### **2/ Chaussures pour l'agent communal en charge de l'entretien de la commune :**

Des chaussures de sécurité seront fournies à l'agent communal pour un montant de 75 €.

### **3/ Location du pré du CCAS :**

Monsieur Jean Paul DURY a transmis un courrier pour informer de sa cessation d'activité d'exploitant agricole au 11 novembre 2018. Il libère le pré cadastré B 385 d'une superficie de 80a et 5ca.

Le conseil émet un avis favorable à la demande de Maël Copain qui souhaite reprendre la parcelle et qui exploite déjà les parcelles qui l'entourent. Le dossier est transmis au CCAS qui prendra la décision.

### **4/ Tombe des soldats au cimetière :**

La tombe des soldats de 14-18 nécessiterait un nettoyage et les inscriptions ne sont plus guère visibles. Un devis sera demandé pour rénover les inscriptions, et les gravillons sur les tombes seront remplacés.

### **5/ Lettre de préfet :**

Le maire porte à la connaissance du Conseil une réponse du Préfet concernant les dispositions prises pour les exploitants agricoles suite à la période de sécheresse.

**Prochaine Réunion de Conseil Municipal :**  
**Jeudi 13 décembre 2018 à 20h30**